



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative

CACE/309

30 janvier 2004

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Adoption d'un projet de révision de Recommandation de la Commission d'études 1 des radiocommunications par correspondance et approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)

Gestion du spectre

Dans la Circulaire administrative CAR/163 en date du 18 novembre 2003 et dans son addendum du 28 novembre 2003, un projet de Recommandation révisée a été présenté pour adoption et approbation simultanée par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 28 janvier 2004. Huit administrations ont répondu, toutes en faveur de son adoption et de son approbation.

La Recommandation est donc approuvée et sera publiée par l'UIT dans les plus brefs délais. Vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire le titre de la Recommandation approuvée avec le numéro qui lui est attribué.

Valery Timofeev

Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

**Titre de la Recommandation adoptée par la Commission d'études 1
des radiocommunications**

Recommandation UIT-R SM.1050-2

Doc. 1/20(Rev.1)

Missions confiées à un service de contrôle des émissions
